

Compte-rendu de l'Assemblée générale du collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie (CE2)

12 Mai 2005 – CNAM, Paris

Etaient présents :

- | | |
|------------------------------|-------------------------|
| 1. Bastien Christian | 2. Béguin Pascal |
| 3. Benckroun Tahar Hakim | 4. Burkhardt Jean-Marie |
| 5. Cabon Philippe | 6. Daniellou François |
| 7. De la Garza Cecilia | 8. Delgoulet Catherine |
| 9. Falzon Pierre | 10. Folcher Viviane |
| 11. Germain Claude | 12. Hubault François |
| 13. Lancry Alain | 14. Lefferrerie Annie |
| 15. Prunier-Poulmaire Sophie | 16. Pueyo Valérie |
| 17. Rabardel Pierre | 18. Rachedi Youcef |
| 19. Richardson James | 20. Six Francis |
| 21. Valax Marie-Françoise | 22. Valléry Gérard |
| 23. Wolff Marion | |

Ordre Du Jour :

1. Rapport d'activité du bureau provisoire
2. Statuts
3. règlement intérieur
4. Budget prévisionnel
5. Election du nouveau bureau
6. Rapport sur les commissions
7. Actions futures
8. Questions diverses

L'assemblée générale s'est ouverte à 14h15

➤ 1) Rapport d'activité du bureau provisoire

Le rapport d'activité du bureau provisoire est présenté par le Président Francis Six. Le texte du rapport figure en annexe 1. Compte tenu du caractère provisoire du bureau, il n'est pas soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Vous pourrez apprécier le bilan de son activité à travers les différents points de l'ordre du jour qui vont être présentés et développés maintenant. Compte tenu du caractère provisoire du bureau et des

missions précises et techniques qui étaient les siennes, il n'y a pas, bien sûr, nécessité de vote sur ce bilan.

Avant de passer la parole à Sophie qui présentera le travail fait pour le dépôt des statuts, car cela a été un travail pas aussi évident qu'il puisse paraître !, je vous informe qu'une fiche destinée à actualiser l'état des lieux de la mise en place du LMD dans les Universités vous est distribuée. Je vous demande de bien vouloir la remplir pendant cette AG de façon à les récupérer avant votre départ, je vous en remercie.

Enfin pour terminer cette introduction, permettez-moi de formuler le vœu que les échanges et le travail au cours de cette AG se déroulent dans une ambiance aussi bonne et un climat aussi positif et constructif que celui qui a prévalu lors des deux journées de novembre et janvier. Je nous souhaite un excellent travail.

2) Statuts

Sophie Prunier informe de l'avancée du dépôt des statuts, l'une des 3 missions du bureau provisoire. Ils ont été déposés le 20 avril 2004. Des petites modifications sont nécessaires, qui ont été suggérées par la Préfecture de Paris. Les modifications ont été présentées et votées, donc adoptées. Elles seront intégrées aux statuts et déposées en Préfecture en même temps que la liste des membres du bureau définitif. Les statuts définitifs sont en annexe 2 (jointe au compte rendu séparément)

Nous rappelons à tous nos collègues enseignants-chercheurs que l'adresse de l'association est désormais :

Université René Descartes
Laboratoire d'Ergonomie Informatique
Collège des Enseignants Chercheurs en
Ergonomie
45, rue des Saints-Pères
75006 Paris

3) Règlement intérieur

Pierre Falzon présente le projet de « Règlement intérieur » (cf. annexe 3 jointe séparément au compte rendu).

Le règlement intérieur a été adopté en tenant compte des points -parfois contradictoires- suivants :

- volonté d'être aussi inclusif que possible : le Collège des Enseignants-chercheurs en Ergonomie a vocation à accueillir tous les enseignants d'ergonomie, quels que soient leurs parcours de formation et les conditions de leur exercice professionnel. On sait en effet que les chemins par lesquels les ergonomes arrivent à l'ergonomie sont divers, et on sait aussi que les enseignants s'identifiant comme ergonomes n'effectuent pas nécessairement l'ensemble de leur service en ergonomie ;
- volonté d'être sélectif. La fonction de l'association est de défendre les intérêts des enseignants-chercheurs en ergonomie. Elle doit donc veiller à n'inclure en son sein que des personnes disposant de connaissances suffisantes en ergonomie et exerçant des fonctions d'enseignant en ergonomie.

Les critères d'admission proposés dans le Projet de Règlement intérieur tentent de respecter ces deux volontés.

Détail des discussions et votes :

- Discussion sur le terme « enseignement public », « enseignement supérieur », le but étant de ne pas laisser en dehors de l'association des collègues qui enseigneraient dans des structures « non universitaires » ou à caractère privé. Une solution est trouvée « établissement délivrant des diplômes d'enseignement supérieur »
- Discussion sur la commission d'évaluation des dossiers et son rôle : filtre ou pas. Vote majoritaire pour un rôle de filtre.
- Discussion sur la constitution de la commission : des membres élus ou désignés par le bureau ? Vote majoritaire pour des membres élus.
- Discussion sur le fait que l'association n'a pas pour but d'évaluer la recherche que chaque enseignant fait, encore moins de décider s'il s'agit de la recherche dans le domaine de l'ergonomie ou pas. L'association considère de fait que les candidats font de la recherche de par leur statut.
- Discussion sur le terme « 3^{ème} cycle » : décision de marquer « Bac + 5 ».

Vote à l'unanimité pour l'adoption du Règlement Intérieur.

4) Budget Prévisionnel

James Richardson présente une proposition de budget basée sur une cotisation de 30 Euros, et sur l'hypothèse d'une quarantaine d'adhésions. L'ensemble des présents sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'un budget très réduit pour démarrer l'association, mais qu'il faudra envisager par la suite une cotisation plus élevée. Aussi, il faudra réfléchir aux types de financements dont pourrait bénéficier l'association.

Vote et adoption de la cotisation de 30 Euros.

Le projet de budget figure en annexe 4.

5) Élection du nouveau bureau

Le bureau provisoire avait reçu trois candidatures : Sophie Prunier, Viviane Folcher et Cecilia De La Garza.

Deux candidatures supplémentaires se sont manifestées lors de l'AG : Francis Six et Pierre Falzon.

Le bureau définitif est voté et adopté avec ces 5 membres.

6) Rapport sur les activités des commissions/groupes de travail

- Commission « Réseaux professionnels ». Gérard Valléry informe qu'à ce jour très peu de personnes ont répondu et insiste sur le fait que c'est important. F. Daniellou propose que d'après le CV de chaque enseignant-chercheur on envoie les rubriques qui correspondent aux réseaux professionnels et domaines d'intervention. C. Bastien va faire une relance.

- Commission « Questions sociales ». Personne n'était présent. Le Bureau va les relancer.

- Commission « Recherche ». Il a été décidé que le Bureau reprendrait le texte proposé par F. Daniellou. Le travail devra être complété par une cartographie nationale des équipes et des thèmes de recherche.

- Commission « compétences de base ». F. Hubault a proposé un texte que le bureau fera circuler à l'ensemble des enseignants-chercheurs. Il est demandé donc de réagir le plus rapidement à ce sujet et d'envoyer les commentaires au Bureau.

7) Actions futures envisagées.

Un programme d'actions envisagées est présenté par Cecilia De La Garza. Il est repris en annexe 5.

A ces actions des propositions ont été faites :

- prendre contact avec le CREE en profitant d'une réunion qui aura lieu prochainement à Paris. Pierre Falzon assurera cette prise de contact.

- Écrire à la SELF pour l'informer de la création officielle de l'association et du bureau définitif.

- Envisager avec le Président de la SELF la possibilité de faire une annonce lors du prochain congrès à Genève, éventuellement d'avoir un stand, un poster...

- Rédiger une note pour la publier dans le bulletin de la SELF.

Le bureau prendra en charge ces différentes actions.

8) Questions diverses

Pas de commentaire, ni de questions particulières, la séance est levée à 16h45.

Annexe 1 : rapport d'activité du bureau provisoire

Le bureau provisoire de l'association CECE (Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie) a été élu lors de l'Assemblée Constituante de l'association qui s'est tenue le 5 janvier 2004 rue des Saints Pères à Paris.

Avant de vous présenter le rapport d'activité, il nous semble important de revenir sur les événements qui ont amené à la création de l'association et de rappeler quelques-uns des points forts qui ont marqué les échanges entre les participants. Le but n'est pas de retracer la teneur des débats mais plus de poser des jalons pour les échanges que nous pourrions avoir lors de cette AG.

Le Conseil d'Administration de la SELF a eu l'heureuse initiative de programmer une réunion des responsables de formation en ergonomie lors du Congrès le 23 septembre 2003 à Paris, sur la réforme des diplômes universitaires. Il s'agissait de faire un état des lieux des différentes situations dans le schéma LMD et d'envisager les actions possibles pour « sauvegarder » la visibilité de la discipline, la formation des ergonomes praticiens et le renouvellement des EC en ergonomie. Au cours de cette réunion, il fut décidé d'une journée de travail, en dehors de toute institution, le lundi 3 novembre.

Cette journée, à laquelle participèrent 41 collègues, a permis de faire un large tour d'horizon de l'avancement du schéma LMD dans les universités et institutions représentées (une vingtaine) et de faire le constat de la diversité du positionnement de l'ergonomie, en mention, spécialité ou option. Il y fut fait le constat que ce positionnement n'est pas totalement maîtrisable car il dépend largement des domaines que couvrent les universités et des masters accordés. Ce qui renvoie évidemment à la question de la visibilité de la discipline. Il est aujourd'hui nécessaire de réactualiser cet état des lieux, ce qui sera proposé au cours de cette AG.

Les échanges ont permis de poser des questions essentielles pour lesquelles la réflexion doit se poursuivre dans la perspective des enjeux que nous voulons défendre. Reprenons-en ici rapidement quelques-unes, sans vouloir être exhaustif ni apporter de réponse :

- ✓ quelle formation minimale pour l'ergonomie pour défendre des formations et des programmes ;
- ✓ des connaissances qui se situent au niveau de l'analyse du travail, ce qui distingue l'ergonomie d'autres disciplines et métiers ;
- ✓ il faut des EC en ergonomie, qu'est-ce qui est constitutif d'un EC en ergonomie ?
- ✓ l'ergonomie et l'interdisciplinarité ;
- ✓ quels sont nos fondements ? il semble qu'il y ait accord sur la transformation du travail ;
- ✓ la recherche en ergonomie ; l'ergonomie ne produit de connaissances que par des rapports de transformation et l'objet de recherche qui s'y rattache est l'action de transformation ;
- ✓ EC en ergonomie et ergonome : deux métiers ;
- ✓ etc.

Le travail de cette journée a abouti à un accord unanimement partagé de la nécessité d'effectuer un « lobbying » auprès du Ministère et des pouvoirs publics, et auprès des entreprises. Pour cela, il faut disposer d'un argumentaire solide. Aussi il fut décidé de la création de 4 groupes de travail ou commissions dont la mission est de bâtir ces argumentaires :

- ✓ la demande sociale ;
- ✓ la recherche ;
- ✓ les compétences de base et la formation ;
- ✓ les réseaux professionnels et les clients de l'ergonome.

L'avancement des travaux de ces commissions vous sera présenté un peu plus loin au cours de cette AG.

Enfin, un 5^{ème} groupe de travail a été chargé de proposer une maquette de statuts pour l'association qui serait discutée lors de la prochaine réunion fixée au lundi 5 janvier 2004. Le besoin d'une structure avait en effet été posé avec force.

Cette journée du 5 janvier fut consacrée en grande partie à la discussion du projet de statuts de l'association qu'il fut décidé de nommer « Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie ». Il n'est bien entendu pas question de reprendre ici la teneur des débats dont une grande partie a porté sur les critères permettant l'admission des membres. Il a finalement été décidé de préciser ces critères dans un Règlement Intérieur qui serait préparé par un nouveau groupe de travail qui présentera le fruit de ses travaux dans quelques instants.

Les membres présents l'après-midi se sont constitués en « assemblée constituante » et ont voté les statuts de l'association (22 voix pour, 1 abstention, 0 contre). Un bureau provisoire a été élu, sur base du volontariat, jusqu'à la tenue de l'AG de ce jour. Il s'est réparti les fonctions de la façon suivante :

- ✓ Président : Francis Six
- ✓ Vice-Présidentes : Cécilia De La Garza et Sophie Prunier
- ✓ Secrétaire : Jean-Marie Burkhardt
- ✓ Trésorier : James Richardson.

Il lui a été fixé 3 missions :

- ✓ déposer les statuts à la Préfecture de Paris, ce dont vous parlera Sophie dans le point suivant de l'ordre du jour ;
- ✓ suivre et coordonner l'activité des groupes de travail ; l'avancement de leurs travaux sera présenté au 5^{ème} point de l'ordre du jour ;
- ✓ préparer et organiser la 1^{ère} AG de l'association programmée à ce jour. Je veux simplement dire ici que les convocations ont été établies sur la base de la liste des participants aux deux journées des 3 novembre et 5 janvier, auxquels quelques noms ont été ajoutés, soit au total environ 70 invitations.

Le Bureau s'est réuni à 3 reprises :

- ✓ le 2 février

✓ le 16 mars

✓ le 6 mai.

Annexe 2 : statuts du collège des enseignants chercheurs en ergonomie (annexe jointe séparément)

Annexe 3 : règlement intérieur (annexe jointe séparément)

Annexe 4 : projet de budget

BUDGET PREVISIONS 2004/2005

I.1.1. Recettes	
Cotisations 40* 30€	1200 €
I.1.2. Dépenses	
Courrier	100
Photocopies	100
Missions (bureau,)	600
Frais de représentation	200
TOTAL	1200 €
Hypothèse 40 Cotisations	

Annexe 5 : actions futures envisagées

Actions futures envisagées

- Mise en perspective des résultats du travail des 4 commissions
 - Construction d'un argumentaire
 - Besoins en formation et en recherche et domaines couverts actuellement
- Suivi de la mise en place du LMD
 - Évolution des enseignements
 - Liens avec d'autres masters européens
 - LMD, ergonomie et lisibilité dans les entreprises
- Lobbying auprès du ministère
 - Statut de l'ergonomie dans les LMD et cohérence pédagogique
 - Besoins des entreprises en termes de recherche...
- Liens avec d'autres associations de type psychologie, médecine du travail
- ...

AG Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie - 12 mai 2004